

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

À 18h45 le 7 mars 2016, s'est tenue une assemblée de consultation des contribuables et des organismes intéressés par les règlements numéros 250-16 et 251-16. Quelques personnes étaient présentes pour connaître les modifications qui seront apportées, particulièrement au règlement de zonage. Elles quittent suite à la consultation.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ordinaire le septième jour de mars deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église East Hereford, étant la troisième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
 Steve Isabelle, conseiller
 Clément Roy, conseiller
 Jean-Luc Junior Beloin
 Mme Linda McDuff, conseillère

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

16-03-33 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-34 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} février 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} février 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu qu'il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Maire et aqueduc (Richard Belleville)

Aucune activité en février

Réseau routier (Steve Isabelle)

Rien à signaler

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Messe de Pâques suivi d'un brunch le 27 mars prochain.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Absente

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Participation au lancement officiel de la ligue de hockey scolaire inter-villages à la patinoire d'East Hereford

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Absente

16-03-35 - Projet de bornes électriques dans la MRC de Coaticook

Proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu d'informer la MRC de Coaticook que la Municipalité est intéressée à participer avec la région à l'installation d'une borne électrique sur son territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-36 - Don à la Maison Aube-Lumière

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Steve Isabelle, résolu de verser un don de 50\$ à la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke dans le cadre de leurs activités de financement. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-37 - Délégation à Échec au crime

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu de déléguer le maire Richard Belleville à l'activité de financement de l'organisme Échec au crime. Le coût est de 100\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant si la MRC de Coaticook n'en défraie pas le coût.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-38 - Délégation à Vins et fromages (Expo de la Vallée de Coaticook)

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu de déléguer la conseillère Sonia Côté à la soirée Vins et Fromages le 19 mars prochain. Le coût est de 56,25\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-39 - Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Steve Isabelle et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MDDELLC Analyse eau potable
- 2- MERN Relevés géodésiques
- 3- CPTAQ Forêt Hereford inc.
- 4- MRC Avis de compétence et avis publics (5)
- 5- MRC Entente loisirs
- 6- RCGT États financier 2015

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-40 - Rapport financier au 1^{er} mars 2016

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 1^{er} mars 2016, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de février	3 015,94\$	
Déboursés de février	49 725,28	
TPS à recevoir	1 4 93,38	
TVQ à recevoir	1 489,70	

Chèques en circulation	19,10	
Solde à la caisse	55 051,29\$	9 914,25\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-41 - Présentation des comptes au 7 mars 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 7 mars 2016, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Clément Roy et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	58,80
Visa Desjardins	483,86
Groupe Environex	66,12
Diane Lauzon Rioux	34,00
MRC de Coaticook	17 488,00
Groupe Ultima	782,00
RCGT	3 420,51
Infotech	208,46
Signalisation de l'Estrie	328,77
Corporation touristique de Coaticook	281,69
Wolters Kluwer Québec ltée	550,20
Publications Québec	94,36
Multicopie Estrie	73,47
Maryse Audet	324,00
Johanne Beloin et Yves Vachon	12,21
Régie des déchets	509,83
Infosat Canada	84,44
Hydro-Québec	144,78
Pierre Goulet	63,00

Délégation - Total: 24 212,46\$ (février 2016)

Éric & Georges Beloin inc.	21 017,43\$
Diane Lauzon Rioux	1 483,92
Johanne Beloin	645,92
Infosat Canada	84,01
Bell Mobilité	19,44
Axion	104,52
Hydro-Québec	154,76
Postes Canada	300,00
Bell	100,78
Régie des déchets	301,68

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-42 en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, il est résolu d'adopter le projet de règlement numéro 250-16 intitulé : «*Projet de règlement numéro 250-16 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de modifier les dispositions sur les projets intégrés et celles sur les usages conditionnels.*

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement de zonage de la Municipalité afin d'ajouter des dispositions à des modèles de projets intégrés et d'inclure une section sur les usages conditionnels. Veuillez noter que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 mars 2016 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-43 en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition du conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Steve Isabelle, il est résolu d'adopter le second projet de règlement numéro 251-16 intitulé : «*Projet de règlement numéro 251-16 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'ajouter une section sur les projets intégrés.*

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité et d'identifier les principes généraux et les critères d'évaluation applicables aux projets intégrés.

Une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 mars 2016 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-44 - Addenda - Entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir

ATTENDU que la MRC de Coaticook et les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et Waterville (*ci-après les MUNICIPALITÉS CLIENTES*) ont signé en 2009 une entente inter-municipale conformément aux dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) pour l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5. Plage horaire, chacune des municipalités clientes s'engagent à payer à la MRC la quote-part des dépenses de la catégorie de fonctions «Agent de loisirs» qui lui est attribuée, celle-ci étant calculée en fonctions du nombre d'heures d'une plage de travail hebdomadaire de vingt-trois (23) heures réparties entre elles ;

ATTENDU que le critère de répartition servant au calcul de la quote-part doit être modifié à compter du 1^{er} janvier 2016, puisque la Ville de Coaticook a manifesté le besoin d'une plage de travail de quatorze (14) heures et non plus de sept (7) heures ;

ATTENDU que la modification n'aura aucune incidence sur les autres clauses de l'entente, les obligations de la MRC ou des municipalités clientes ne sont pas pour autant modifiées ou diminuées ;

ATTENDU que le conseil prend en compte un *addenda* à l'Entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir et en fait sien comme si au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE du conseiller Clément Roy

IL EST RÉSOLU d'approuver l'*Addenda* à l'Entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir tel que présenté et autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à le signer au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-45 - Balayage de rues municipales

Proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu d'engager les Entreprises Breton de Sherbrooke pour le balayage des rues, chemins et tabliers des ponts de la municipalité. Le coût est de 130\$ de l'heure pour le balai aspirateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-46 - Fête des voisins

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu que le conseil municipal accepte de participer à nouveau cette année à la Fête des voisins qui se tiendra le 11 juin prochain. Un montant d'environ de 1 000\$ est dégagé pour permettre la tenue de cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-47 - Avril – Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu :

Que le mois d'avril soit décrété est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-48 - Rapport financier 2015

Ayant pris connaissance du rapport financier 2015 déposé par la secrétaire-trésorière et vérifié par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Sherbrooke, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu de l'adopter et d'en déposer une copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-03-49 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que l'assemblée soit levée à 20h48.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
